

## REGLEMENT DE COMPETITION

# Le 29 mars 2009 : FINALE du Championnat de Vendée par équipes

FORME DE JEU	Match play en Greensome, sur 12 trous, 2 tours.
SERIES, CATEGORIES ET TERRAIN	3 séries Mixtes : de - 3 à 11,4 ; de 11,5 à 16,4 et de 16,5 à 24,4 <b>Sur le terrain de SAINT JEAN DE MONTS</b>
OUVERTE À	Les joueurs et joueuses sélectionnés (ées) à l'issue du premier tour (4 par série dont au moins une dame, soit 12 par club) Dans chaque série, le capitaine du club compose ses deux doubles librement sachant qu'un double au moins sera mixte. Les doubles resteront inchangés l'après midi.
INSCRIPTIONS	Le capitaine de chaque club présente sa feuille de composition d'équipe complétée au comité de l'épreuve 30 minutes avant l'heure du départ du matin. Droits d'inscriptions : réglés par les AS auprès du Comité de Vendée (gratuit pour les joueurs et joueuses)
HEURES DES DEPARTS ET FREQUENCE	Départs en shot gun : - Le matin : 9h30 - L'après midi : 14h30 Chaque double fera un match le matin et un autre l'après midi contre deux doubles de clubs différents. Le tirage au sort, par série, sera effectué par la commission sportive du Comité
MARQUES DE DEPARTS	1 <sup>ère</sup> série Messieurs : Blanches      1 <sup>ère</sup> série Dames : Bleues 2 <sup>ème</sup> série Messieurs : Jaunes        2 <sup>ème</sup> série Dames : Rouges 3 <sup>ème</sup> série Messieurs : Jaunes        3 <sup>ème</sup> série Dames : Rouges
DEPARTAGE  ET  CLASSEMENTS	Match gagné : 2 points Match partagé : 1 point Match perdu : 0 point  Ce Championnat donne lieu à 2 classements : - 1 classement clubs par série - 1 classement général clubs en fonction du total des points de toutes les séries. Les départages se font en comparant les soldes +/- des tous les matches.
COMITE DE L'EPREUVE	La Commission Sportive du Comité de Vendée